AMENDEMENT DU CODE DE LA FAMILLE

Hanoune dit non à Bouteflika

L'annonce faite par Bouteflika à l'occasion du 8 Mars n'est pas du goût de Louisa Hanoune. La secrétaire générale du Parti des travailleurs considère que l'intention de ce dernier d'amender le code de la famille est loin de consacrer l'égalité. Elle se demande quelle est la «partie» qui a fait croire au président de la République que le khol posait problème. Hanoune dénonce dans la foulée un «cadeau en trompe-l'œil» en évoquant les récents amendements du code pénal.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - En ordonnant au gouvernement de réviser les dispositions liées au divorce contenues dans le code de la famille, Bouteflika a suscité la désapprobation de Hanoune. Cette dernière s'étonne que cette annonce ne consacre nullement la citoyenneté et l'égalité. Les amendements annoncés, craint-elle, risquent au contraire de confirmer davantage l'oppression des femmes.

La numéro un du PT se demande qui a pu bien faire croire au président de la République que le problème de la famille c'est le khol. Aujourd'hui, dit-elle, il faut de l'audace pour changer les lois. Hanoune lance d'ailleurs un appel aux femmes et aux démocrates pour la mobilisation afin d'atteindre l'égalité et la citoyenneté. Ce n'est nullement un hasard si la secrétaire générale du Parti des travailleurs a décidé de ne pas organiser d'activités le 8 Mars dernier. Un choix dicté par la volonté de se démarquer des activités purement folkloriques. Hanoune estime en effet que cette journée avait pris une «drôle» de tournure en Algérie et a fini par être totalement galvaudée pour se transformer d'une journée pour poser avec insistance la question de la citoyenneté à une «fête». Une trajectoire qui, selon la secrétaire générale du Parti des travailleurs, n'est nullement fortuite mais volontaire pour justement faire dévier le débat.

La question de l'égalité est pourtant centrale selon Louisa Hanoune qui rappelle comment le code de la famille de 1984, «obscurantiste» et «rétrograde», avait fait de la femme algérienne une éternelle mineure. En 2005, le président de la République introduisait des amendements «futiles» dans le code de la famille, rappelle-t-elle, estimant que ce texte avait maintenu l'oppression des femmes qui restaient des citoyennes de second rang en totale contradiction avec la Constitution qui est égalitaire dans son essence. D'ailleurs, rappelle la secrétaire générale du PT, le président de la République avait introduit au même moment, des amendements dans la loi sur la nationalité qualifiés d'égalitaires et «révolutionnaires».

Photo : NewPress

Hanoune dénonce l'obscurantisme de certains ministres.

Hanoune s'insurge entre le mélange des genres qui pousse des ministres à se transformer en mufftis, réduits à expliquer que les lois ne sont pas contradictoires avec la religion. Des contradictions et une duplicité que Hanoune explique par la nature même du régime qui n'est pas démocratique, dit-elle.

L'Etat, estime Hanoune, ne veille pas à éliminer toutes les formes de discrimination, puisque le système, dit-elle, est basé sur l'exclusion. Le récent débat sur les amendements du code pénal a été l'occasion pour «l'obscurantisme et la réaction» de s'afficher clairement. Des positions qui n'ont nullement choqué Hanoune qui regrette que loi ait été vidée de son essence avec la disposition du pardon. «Une étrange conception de la loi», estime Hanoune pour qui ce texte insulte l'intelligence des Algériens et légalise la violence plutôt que de l'interdire et raté l'occasion de fermer la porte à l'obscurantisme.

«Un cadeau en trompe-l'œil» qui a poussé le parti à s'abstenir au moment du vote pour ne pas cautionner une démarche «vicieuse».

N. I.

INVITATION DE BOUTEFLIKA À DES CONCESSIONS DE LA CLASSE POLITIQUE

«Que le Président donne l'exemple», ironise Mokri

Le président du MSP rend la politesse au président de la République en l'invitant à donner l'exemple en matière de concessions en accédant, au moins, à une des revendications de l'opposition, la mise sur pied d'une commission indépendante de supervision des élections.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Abderezzak Mokri a usé et à outrance d'ironie, hier à l'occasion d'une conférence de presse. «Nous prenons acte de l'invitation du président de la République à des concessions des uns et des autres dans le seul et unique intérêt de la Nation. Qu'il fasse seulement, lui le tout premier pas», dira-t-il. Comment ? En concédant, poursuivra Mokri, à répondre à l'une des revendications de l'opposition, «la mise sur pied d'une commission indépendante de supervision des élections». Car pour le reste de ses doléances, le président du MSP dira que cette même opposition a déjà donné l'exemple en taisant certaines d'entre elles.

Mais de par son ton empreint de dérision, Mokri ne se fait aucune illusion quant à la réponse du pouvoir à ce sujet, la fraude électorale constituant le fond de la crise du pays. A moins que, ironisera encore Mokri, que le président veuille que l'opposition se déleste de sa volonté d'une lutte implacable contre la corruption.

Pour le président du MSP, jamais le pays n'a fait face à de «sérieux dangers comme c'est le cas ces derniers temps. Des dangers, «fruits» amers, selon lui, du quatrième mandat présidentiel. Et de décliner son argumentaire, lui pour qui le projet de loi amendant et complétant la loi portant code pénal ou encore la perspective de la révision du code de la famille et l'entêtement du pouvoir à exploiter les huiles de schiste, s'inscrivent tous dans le «complot ourdi» contre le pays. Mokri ressassera sa conviction que ledit projet de loi voté jeudi dernier à l'APN va «à l'encontre des préceptes du Livre sacré» et est de nature à «encourager la dislocation de la cellule familiale». Un projet «dicté de l'étranger», contrairement à ce que soutenait le ministre de la Justice et garde des Sceaux, dans le sillage du «marché de la dernière présidentielle».

Et si ce projet était une «ruse de plus» du président à faire imposer la CNLTD dans laquelle siège le MSP avec notamment le RCD qui plaide pour l'abrogation du code de la famille et pour la parité homme-femme ? Pour le président du MSP, «l'opposition n'est jamais aussi unie comme cette fois-ci car au sein de la CNLTD, on s'est retrouvé autour de principes universels comme les libertés».

Mais pas que cette loi puisqu'il y a plus «frappant» comme «preuve», l'entêtement à exploiter les huiles de schiste en dépit de l'opposition des populations du sud du pays. A ce sujet, Mokri n'hésitera pas à «situer» le nœud du problème en évoquant «l'impossibilité pour le pouvoir de renoncer à des contrats établis en catimini avec des sociétés étrangères en contrepartie du quatrième mandat présidentiel».

Et il ne s'étonnera pas outre mesure de l'implication de l'armée dans ce conflit, synonyme, selon lui, de «l'échec du pouvoir». «Que le président de la République prenne ses responsabilités en retirant l'ANP de cette problématique qui relève «avant et après tout, du domaine des politiques», dira encore le président du MSP.

M. K.

DES PARTIS D'OPPOSITION Y SONT ASSOCIÉS

Un méga-rassemblement anti-gaz de schiste samedi à Ouargla

Un grand rassemblement contre l'exploration du gaz de schiste sera tenu ce samedi à Ouargla. L'opposition, à qui les organisateurs ont fait appel, se réunit aujourd'hui, à Alger, pour décider de quelle manière elle va participer. Dans le cadre de la CNLTD, ou à titre individuel.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - C'est à l'initiative du mouvement des chômeurs du Sud que ce méga-rassemblement sera organisé samedi, à Ouargla. Le meneur du mouvement en question, Tahar Belabès, a sollicité la participation de plusieurs partis politiques de l'opposition.

Contacté, le président de Jil Jadid, Soufiane Djilali, a confirmé sa participation. «La proposition nous a déjà été faite lors de notre récent déplacement, dimanche, à In Salah. Personnellement, j'ai donné mon accord.

Jil Jadid participera de toutes les manières, mais reste à savoir si je pourrai être présent personnellement. Tout dépendra de mon emploi du temps. Le représentant d'Ennahda qui faisait partie de la délégation a aussi engagé la participation de son parti», a-t-il indiqué. Mais si beaucoup de partis de l'opposition vont vraisemblablement y prendre part, il n'a pas encore été décidé si leur participation se fera sous la houlette de la Coordination nationale des libertés et de la transition démocratique (CNLTD), ou à titre individuel.

Soufiane Djilali fait, par contre, savoir qu'une réunion sera tenue aujourd'hui jeudi, pour décider de l'option à retenir. Là encore, il sera difficile de réunir tous les membres, en raison de l'emploi du temps chargé des chefs de formations politiques, dont certains sont même en déplacement, selon toujours la même source.

Il y a aussi le Mouvement de la société pour la paix (MSP), qui y prendra part à coup sûr. Des membres organisateurs de ce rassemblement contre le gaz non-conventionnel sont, en effet, militants au parti dirigé par Abderrezak Mokri.

Pour rappel, le mouvement des chômeurs du Sud a plusieurs fois organisé des manifestations de solidarité avec la population d'In Salah. La récente visite d'une délégation de la CNLTD à la place de la Résistance, dite Somoud, a visiblement inspiré les militants activistes de Ouargla. Toutefois, la place stratégique qu'occupe cette wilaya aux yeux des autorités, mais aussi le grand nombre de populations qui y demeurent, laissent supposer que le rassemblement de ce samedi sera loin d'être comme celui de dimanche dernier, à In Salah.

Déjà que les pouvoirs publics n'ont pas la même vision du mouvement des chômeurs de Ouargla par rapport à celui anti-gaz de schiste d'In Salah. Et s'il y a encore une large participation de l'opposition, la manifestation peut être sujette à une interdiction musclée.

La marche de la CNLTD, exagérément réprimée par la police le 24 février dernier, à Alger, en est le parfait exemple.

M. M.

CNAPESTE

La tendance à la poursuite de la grève majoritaire

Hier en fin de journée, les membres du conseil national du Cnapeste débattaient toujours de l'option à retenir quant à l'avenir du mouvement de grève entamé le 16 février dernier.

Les rapports des conseils de wilaya avaient majoritairement opté pour la poursuite du mouvement. Une option pour laquelle, il est fort probable que tranche le syndicat.

La majorité de ses membres estiment, en effet, que le procès-verbal signé entre le syndicat et la tutelle était en deçà des attentes.

N. I.